



CAHIER DES CHARGES

RESIDENCE DE CREATION A L'ABBAYE DE BON-REPOS

Préambule

Le dialogue entre patrimoine et création contemporaine constitue depuis plusieurs années un socle important du projet culturel de l'abbaye. Les résidences, la rencontre et le travail avec la population locale, constituent les valeurs fortes de la création qui s'enrichissent de manière récurrente par un volet pédagogique.

Mettre en œuvre ce programme de résidences présente un triple objectif pour l'association des Compagnons de l'abbaye de Bon-Repos : valoriser le patrimoine culturel et naturel uniques de ce lieu, favoriser et soutenir la création artistique contemporaine et participer à la vitalisation de la scène artistique.

Pour l'association des Compagnons de l'abbaye de Bon-Repos, la résidence doit reposer sur des objectifs partagés :

1. Permettre à l'artiste de développer un processus de création dans un lieu spécifique, ici un site patrimonial, l'abbaye de Bon-Repos. Une structure culturelle, à laquelle il adosse son intervention, l'association, lui apporte un soutien financier et matériel ainsi qu'une coordination indispensable avec les bénévoles de l'association.
2. Permettre aux bénévoles de l'association et étudiants en écoles d'arts (s'il y a des partenariats) de découvrir la démarche de création, d'expérimenter une démarche artistique, de rencontrer au plus près l'artiste et son œuvre.
3. Permettre au public de poser un autre regard sur le monument.
4. Permettre un lien avec le territoire, à l'échelle départementale, régionale et nationale grâce au projet de création et de diffusion de l'œuvre via la structure culturelle.

La résidence marie donc création ET transmission et partage avec la population locale et les bénévoles de l'association.

- **La mise en œuvre suppose :**

1. Un véritable dialogue entre l'association et l'artiste pour la construction d'un projet partagé.
2. Un espace dédié à l'artiste et à sa création dans le monument.
3. Un rayonnement de la création artistique dans le cadre de la programmation culturelle de l'association.
4. Un rayonnement sur le territoire en lien avec les partenaires financiers
5. Un rayonnement en termes de communication

- **Les atouts pour réussir :**

- Une rencontre humaine entre l'équipe salariée, les membres du conseil d'administration et les bénévoles de l'association qui se construit dans la durée.
- Une ouverture d'esprit des acteurs de la résidence et un respect du partenaire.
- Un artiste qui ait envie d'être dans la transmission de son art tout en restant un véritable créateur.

- **Les aspects techniques de la résidence :**

Le Curriculum vitae et le dossier de presse

L'artiste doit présenter son curriculum vitae et son dossier de presse à l'association.

Le projet artistique

Selon les critères définis par l'association, la thématique annuelle, l'artiste rédige une note d'intention présentant son projet artistique.

Une convention

Une convention est signée entre l'association et l'artiste avec les engagements des uns et des autres.

Le financement

L'association prend en charge les honoraires de l'artiste, les frais de production et de déplacements ainsi que les frais d'hébergement et de restauration. Elle prend aussi en charge les frais de communication et de diffusion liés au projet.

Les contraintes techniques du monument.

L'abbaye de Bon-Repos, propriété départementale des Côtes d'Armor, est inscrite au titre des Monuments Historiques.

Le projet de l'artiste doit donc prendre en compte les contraintes liées à cette inscription.

La directrice de l'association et le coordinateur technique exposent les contraintes et se mettent en relation avec le département pour toute demande d'autorisation spécifique au projet de création de l'artiste.